



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020 A 20 HEURES 30

**Étaient présents :** Sabine DOMS, Laure BERNARD, Denis QUEILLE, Frédéric GUITON, Jean-Paul BOISSARD, Philippe BILLET, Rémy PLISSONNIER, Jean-Pierre JAUNET, Cyril CAVILLON, Frédéric BON

**Absents excusés :** Nathalie RICHON-LEMAIRE

**Absents :**

- **Approbation du compte-rendu de la réunion précédente :** Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020.
  - **Augmentation à temps plein du poste d'adjoint d'animation :** Suite au départ à la retraite de Madame HERBEY, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'adjoint d'animation afin d'assurer le bon fonctionnement de l'école.
  - **Modification de la délibération concernant les délégations du Conseil municipal envers le Maire :** La Sous-Préfecture nous a informé que la première délibération manquait de précisions. La délibération a été modifiée de manière à être plus précise.
  - **Modification de la délibération concernant le prix des repas pour les agents de la commune :** Le prestataire a augmenté le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021. Le Conseil municipal a décidé de modifier la délibération suite à cette augmentation.
  - **Décision modificative budgétaire n°2 :** Afin d'avoir les crédits nécessaires au compte 2051 pour assurer le paiement du certificat de signature, il a fallu modifier le budget de la façon suivante :
    - 100€ à l'article 2188 (autres immobilisations corporelles)
    - + 100€ à l'article 2051 (concessions et droits similaires)
  - **Renouvellement de la convention de délégation de transport scolaire avec le Département :** La commune signe une convention d'une durée de 4 ans avec le Département stipulant que c'est elle qui a la charge du transport scolaire et non le Département. La convention s'est achevée le 15 août 2020. Il est nécessaire de la renouveler.
  - **Recensement 2021 :** L'agent recenseur a été nommé. Sa rémunération sera fixée ultérieurement. Des informations doivent nous parvenir afin d'établir cette rémunération.
  - **Achat de terrains en Chassagne :** La commune a récemment été contactée par une habitante afin de savoir quel prix pouvait se vendre un terrain d'environ 1 000m<sup>2</sup> à Devrouze. La commune décide d'acheter le terrain afin de construire, dans l'idéal, deux logements locatifs. Cette décision a obtenu 8 votes pour et 2 abstentions.
  - **Propriétés dîtes « sans maitres » sur la commune :** La municipalité recense au 10 rue du Bouchat, une maison qui semble abandonnée. Elle recherche des informations sur les propriétaires de la maison.
- Si vous disposez d'informations ou si vous voyez d'autres biens abandonnés autour de chez vous, merci de contacter la mairie**
- **Questions diverses :**
    - **RPI :** Le RPI Devrouze-Diconne a mis à jour sa convention.
    - **Voisins vigilants :** La liste sera mise à jour.
    - **CCID :** Les commissaires titulaires et suppléants ont été désignés. Un courrier informatif leur a été envoyé.
    - **Tracteur :** L'achat d'un nouveau tracteur est à penser. Il se fera sûrement au printemps 2021.

- **Défibrillateur** : Le devis fait par ACPS (Arnaud Clément Prévention Sécurité) a été accepté par le Conseil municipal. Un nouveau défibrillateur sera installé.
- **Achats faits durant l'été pour l'école et la cantine** : Durant l'été, la commune a acheté un nouvel ordinateur pour l'école, ainsi que deux nouveaux téléphones. La cantine a été repeinte en blanc. Les tables ont été repeintes également. Afin de diminuer le bruit, des nappes bulgommes ont été achetées, ainsi que d'autres nappes. Un lave-linge séchant a également été commandés par la commune pour le lavage des draps des enfants et des nappes de la cantine.
- **Transport des élèves** : Pour le transport des élèves vers la piscine, la bibliothèque, le cinéma,..., un budget de 1 800€/an est alloué. Il est prévu que ce montant soit reconduit pour le budget primitif 2021.
- **Devrouze Association** : Le Président de l'association a récemment donné sa démission. Une réunion se tiendra le mercredi 9 septembre 2020, à 20h dans la salle du Conseil de la mairie afin d'élire un nouveau bureau.

LE MAIRE,  
Sabine DOMS

